

Le Greffier

FJ/MH/BL/rqe/481

Monsieur Rodrigue DEMEUSE

Député
avenue de Batta 12/51

4500 HUY

Namur, le 25 septembre 2020

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°481 du 17 août 2020 que nous adresse ce jour Monsieur Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric JANSSENS

Question n° 481 de DEMEUSE Rodrigue

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

N° : 481 (2019-2020) 481

Réception : 17 août 2020

Echéance : 07 septembre 2020

Matière : Transports - Mobilité - Transports en commun urbains et vicinaux -

Objet : les perspectives d'amélioration du service de bus en région hutoise

Question écrite

Le Gouvernement a clairement exprimé sa volonté de renforcer l'offre des TEC dans les prochaines années. Un travail d'identification des zones mal desservies est actuellement en cours.

Or, plusieurs zones de la région hutoise sont actuellement très mal desservies, voire ne le sont pas du tout.

Ainsi, il n'existe aucune ligne de bus permettant de relier le centre-ville de Huy au quartier du Camp de Corroy, à Saint-Léonard, et ce, alors que les déplacements à pied ou à vélo sont quasiment impossibles en raison du dénivelé et de l'absence d'aménagements cyclables.

Seule la ligne 126a Havelange-Huy permet actuellement de descendre à certaines heures depuis Saint-Léonard vers Huy, mais pas d'y remonter... Et le quartier du Camp de Corroy n'est pas desservi du tout, alors qu'il compte plusieurs dizaines d'enfants et de parents qui se rendent à Huy tous les jours pour aller à l'école ou travailler. Une extension de l'offre entre le centre-ville et cette zone, au moins en matinée et en soirée, serait donc souhaitable.

Plus interpellant encore, le village de Solières n'est actuellement desservi par aucune ligne de bus, alors qu'il compte lui aussi de nombreux utilisateurs potentiels. C'est évidemment problématique en termes d'accessibilité aux modes de transports alternatifs à la voiture, surtout lorsque l'on connaît les difficultés de mobilité dans le centre de Huy.

Dès lors, ces différents quartiers sont-ils bien identifiés par les services de Monsieur le Ministre comme étant des zones où l'offre de transports en commun doit être améliorée ?

La Ville de Huy a-t-elle pris des initiatives pour l'en informer ?

Le quartier du Camp de Corroy et le village de Solières peuvent-ils espérer être prochainement desservis par les TEC ?

De façon plus générale, d'autres améliorations en termes de service des TEC sont-elles prévues dans la région hutoise et lesquelles ?

Réponse

À ce jour, ni l'Autorité Organisatrice du Transport (AOT) ni l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) n'ont reçu de demande d'amélioration de la desserte de ces zones de la part de la Ville de Huy.

En ce qui concerne la demande portant sur la desserte du Camp de Corroy par la ligne 126a Havelange-Huy, il est nécessaire pour l'OTW de réaliser une étude plus complète pour pouvoir se prononcer. En première analyse, l'OTW ne peut en effet apporter de solution qui soit facile à mettre en place.

Il est à noter que la zone géographique autour de Huy ne fait pas partie des études de redéploiement qui seront menées par l'AOT d'ici 2023, comme indiqué aux pouvoirs locaux lors de la réunion d'automne 2019 de l'Organe de Consultation du bassin de mobilité de Liège-Verviers.

Des modifications plus ponctuelles restent cependant tout à fait envisageables. Je transmets la demande de l'honorable membre à l'Autorité organisatrice du transport, responsable de la définition de l'offre, en lui demandant d'analyser sa proposition, et d'investiguer les possibilités d'amélioration de l'offre dans le périmètre du Camp de Corroy et du village de Solières.

Enfin, et ceci concerne la région hutoise de façon plus globale, un projet de création d'une ligne express entre Huy et Waremme est en cours de réflexion. Celui-ci pourrait voir le jour dès 2021, ce qui ne manquerait pas d'apporter une plus-value conséquente pour la mobilité dans la région de Huy.